

Image not found or type unknown



Plus value d'une maison en cas d'une reestimation

Par **choron michel**, le **14/11/2016** à **18:25**

Bonjours, ayant acheté une maison 155 000 euros en 2007, divorcé en 2014, à la fin de l'indivision, mon exx femme peut elle refaire évalué ce bien et demandé la moitié en sachant que je rembourse seul les mensualités. Cordialement.